|  |  |
| --- | --- |
| Cadre pour La conservation de la nature  et les aires protégées dans la région  du Pacifique insulaire 2020-2025:  Enquête auprès des pays et territoires insulaires du Pacifique | |
| Organisation:  Pays: | **Nom:**  **Adresse e-mail:** |
| Nous apprécions que vous ayez pris le temps de répondre à ce sondage. Cela nous aidera à formuler le premier projet du prochain cadre (pour la période 2020-2025), qui sera présenté pour commentaires à la 10e Conférence des îles du Pacifique pour la conservation de la nature et les aires protégées, Nouvelle-Calédonie, 2020.  Vous voudrez peut-être vous référer au cadre actuel lorsque vous entreprenez cette évaluation:  <https://www.pacificnatureconference.com/sites/default/files/2019-11/la-conservation-de-la-nature-et-les-aires-protegees-2014-2020.pdf>  Veuillez noter que toutes les informations seront traitées de manière confidentielle et qu’aucune organisation ou personne contribuant à cette enquête ne sera identifiée dans une publication ou une présentation sans obtenir un accord préalable.  Veuillez renvoyer cette évaluation à [jwd.tremlett@outlook.com](mailto:jwd.tremlett@outlook.com) avant le 29 mai 2020. | |
| Partie I: Objectifs régionaux de conservation  Le cadre précédent était construit autour de six objectifs majeurs pour aider à façonner l'action de conservation dans le Pacifique. Ceux-ci ont été élaborés lors de la 9e Conférence sur la conservation de la nature (2013, Suva) et ont été conçus pour s'aligner sur les objectifs mondiaux d'Aichi.  Veuillez commenter les six objectifs régionaux ci-dessous. | |
| *Objectif 1: Les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu’ils peuvent prendre pour la conserver et l’utiliser de manière durable*  *Cet objectif est-il toujours d'actualité pour la prochaine période-cadre (2020-2025)? Oui / Non*  *Quelles modifications feriez-vous?* | |
| *Objectif 2: Le développement économique et la préservation de la diversité biologique prennent en compte et soutiennent les moyens de subsistance durables, le patrimoine culturel, les connaissances et leurs modes d’expression, la résilience des communautés et leurs aspirations en matière de développement*  Cet objectif est-il toujours d'actualité pour la prochaine période-cadre (2020-2025)? Oui / Non  Quelles modifications feriez-vous? | |
| *Objectif 3: Recenser, conserver et gérer durablement les sites, habitats et écosystèmes prioritaires, y compris les sites culturels*  Cet objectif est-il toujours d'actualité pour la prochaine période-cadre (2020-2025)? Oui / Non  Quelles modifications feriez-vous? | |
| *Objectif 4: Protéger et rétablir les espèces menacées et préserver la diversité biologique en mettant l’accent sur la diversité génétique et celle des espèces présentant une importance écologique, culturelle et économique*  Cet objectif est-il toujours d'actualité pour la prochaine période-cadre (2020-2025)? Oui / Non  Quelles modifications feriez-vous? | |
| *Objectif 5: Gérer les menaces pesant sur la diversité biologique, notamment les impacts du changement climatique et les espèces envahissantes, la surexploitation ainsi que la perte et la dégradation des habitats*  Cet objectif est-il toujours d'actualité pour la prochaine période-cadre (2020-2025)? Oui / Non  Quelles modifications feriez-vous? | |
| *Objectif 6 : Renforcer les capacités et les partenariats qui favorisent les synergies entre la science, la politique, les systèmes de savoirs locaux et les sciences autochtones, et consolident les accords locaux et internationaux, afin de mobiliser efficacement les ressources nécessaires pour atteindre les Objectifs 1 à 5*  Cet objectif est-il toujours d'actualité pour la prochaine période-cadre (2020-2025)? Oui / Non  Quelles modifications feriez-vous? | |
| Y a-t-il des thèmes clés qui manquent à ces objectifs? | |
| Partie II: Principes / Code de conduite  Le cadre actuel identifie neuf principes pour la conservation de la nature dans le Pacifique, destinés à être un code de conduite pour la mise en œuvre du cadre.  Ces principes sont:   1. Droits communautaires 2. La conservation du point de vue des populations du Pacifique 3. Appropriation des programmes de conservation 4. Viabilité financière 5. Bonne gouvernance 6. Coordination et collaboration 7. Renforcement des capacités 8. Responsabilité 9. Renforcement de la résilience et de la viabilité | |
| Ces principes sont-ils toujours pertinents pour la prochaine période-cadre (2020-2025)? Oui/Non  Quels changements apporteriez-vous à ces principes? | |
| Part III: Autres commentaires | |
| Veuillez donner tout autre commentaire sur ce qui devrait être inclus dans le nouveau cadre ou sur la façon dont le cadre pourrait mieux soutenir les efforts de conservation nationaux et régionaux. | |
| Merci beaucoup pour votre coopération dans la réalisation de cette évaluation. Veuillez nous contacter si vous avez des questions ou des commentaires pouvant aider au développement du nouveau cadre. | |